

UNIVERSITE DE LORRAINE
IUFM METZ-MONTIGNY
MASTER METIERS DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION
SPECIALITE ENFANCE ENSEIGNEMENT EDUCATION

RAPPORT DE STAGE

Crèche Les Petits Tournesols
Lundi 4 mars – vendredi 26 avril 2013

Cécilia Fessecourt

Tuteur de stage : Monsieur Margeotte Philippe

Maître de stage : Mademoiselle Lefort Justine

Sommaire

	Pages
Sommaire	1
Remerciements.....	3
Introduction	4
I. Description de l'univers de travail	5
1. Présentation de la structure	5
1.1. Présentation générale	5
1.2. Présentation de la crèche	5
2. L'organisation fonctionnelle de la crèche	5
2.1. Le personnel	5
2.2. Le public accueilli	6
2.3. Le financement	6
2.4. Les partenaires	6
3. Missions de la structure	7
4. Place et missions du stagiaire durant le stage	7
II. Compte rendu et analyse de mon expérience	8
1- Définition du cahier de vie : champs de référence, textes officiels	8
1.1. Le cahier de vie	8
1.2. Les objectifs du cahier de vie	8
1.3. Les compétences	9
2- Accord du projet	10
2.1. Emergence du projet	10
2.2. Accord et validation du projet	10
2.3. Mise en place du projet	11
2.4. Projet innovant	11
3- Les difficultés rencontrées et les points positifs	11
3.1. Les difficultés rencontrées	11
3.2. Les points positifs	12
4- Evaluation des parents	13

5- Bilan du projet	14
6- Dimension enseignante et compétences	14
6.1. Dimension enseignante	14
6.2. Compétences	15
Conclusion	16
Bibliographie	17
Annexes	18

REMERCIEMENTS

Je remercie tout d'abord l'IUFM pour avoir assuré la partie théorique de ma formation et pour avoir proposé ce stage long.

Je remercie également mon tuteur de stage, Monsieur MARGEOTTE Philippe, pour son aide, ses conseils et mon suivi.

Je remercie les directrices, Madame REMAKEL Martine et Madame ERPELDING Carole, de m'avoir accueillie et acceptée en tant que stagiaire au sein de leur crèche.

Je tiens tout particulièrement à témoigner ma reconnaissance et à remercier mon maître de stage, Mademoiselle LEFORT Justine, pour m'avoir suivie et accompagnée durant ces deux mois de stage ; pour m'avoir aidée et conseillée ; pour m'avoir consacré du temps afin de répondre à mes questions et de me guider dans l'élaboration de mon projet.

Je remercie également les autres membres du personnel, Malika, Margot et Carla, pour l'expérience enrichissante qu'elles m'ont fait vivre durant ce stage ; pour la confiance qu'elles m'ont accordée dès mes premiers jours de stage ; pour m'avoir intégrée très rapidement au sein de l'équipe.

Je remercie tous les enfants de la crèche pour tout ce qu'ils ont pu m'apporter.

INTRODUCTION

Un stage long de deux mois s'inscrit dans le Parcours 2 en deuxième année de Master Métiers de l'Education et de la Formation, spécialité Enfance Enseignement Education, de l'IUFM de Metz-Montigny.

Après avoir effectué un stage court d'une semaine en crèche plus tôt dans la formation, et qui m'a fortement plu, je souhaitais renouveler l'expérience au sein de cette même structure. Mon stage s'est ainsi effectué du lundi 4 mars au vendredi 26 avril 2013 dans la crèche « Les Petits Tournesols », à Kayl, petite ville luxembourgeoise frontalière avec la France, dont une description plus approfondie sera réalisée dans le prochain développement.

Un projet nous est demandé au cours de ce stage. Celui que j'ai mené durant ces huit semaines est la création d'un cahier de vie, c'est-à-dire d'un journal de bord des activités réalisées par les enfants lors de leurs journées à la crèche.

Ayant eu la chance d'effectuer un stage dans la même structure que mon stage court, je connaissais déjà en partie son fonctionnement, ce qui m'a permis d'avoir une idée du projet que je pouvais mettre en place avant même le début du stage.

Toutefois, comme j'ai pu le décrire dans mon rapport de stage court, il y a certaines choses que je pensais être quotidiennes à la crèche, comme le peu d'activités menées, et auxquelles je me suis rendue compte, durant mon stage long, que ce n'est pas du tout le cas. Ainsi, ce stage long m'a réellement appris sur les métiers existants au sein d'une crèche et sur son réel fonctionnement, contrairement au stage court. La première partie de mon développement sera consacrée en une description de la crèche, qui fut mon univers de travail durant ces deux mois. Ensuite, la seconde partie sera consacrée en un compte-rendu de mon expérience ainsi qu'à son analyse. C'est dans cette partie que sera longuement évoqué le projet mis en place.

I DESCRIPTION DE L'UNIVERS DE TRAVAIL

1. Présentation de la structure

1.1. Présentation générale

La crèche Les Petits Tournesols, située à Kayl, au Luxembourg, est une petite crèche placée dans une maison individuelle. Elle accueille vingt-cinq enfants au maximum, âgés de deux mois à quatre ans. Créée en 2010, elle est dirigée par deux directrices : Carole Epperlding, puéricultrice, et Martine Remakel, éducatrice.

1.2. Présentation de la crèche

Tous les enfants évoluent dans une structure agréable et gaie.

Au rez-de-chaussée se situe le hall d'accueil (où se trouvent les casiers de chaque enfant du groupe des grands ainsi que deux casiers pour les bébés et pour les moyens) séparant la pièce à vivre des grands de leur chambre et de leur salle de bain. Au rez-de-chaussée se trouve également la cuisine, avec un accès à une petite cour agrémentée de jeux d'extérieur.

Le premier étage est dédié aux deux autres groupes. Chacun possède sa pièce à vivre, d'une taille très inférieure à celle des grands. Les enfants de ces deux groupes possèdent une salle de bain commune, jouxtant la pièce à vivre des bébés ainsi que leur dortoir. A côté de celui-ci se trouve une petite cuisine et, à côté de cette dernière, la chambre des moyens.

La crèche comprend aussi un sous-sol et un second étage.

Il est utile de préciser que la crèche Les Petits Tournesols est située dans un cadre géographique intéressant, à proximité d'une ferme et de deux parcs publics, où les enfants peuvent aller jouer.

2. L'organisation fonctionnelle de la crèche

2.1. Le personnel

Les enfants sont accueillis par quatre membres du personnel.

Carla, qui s'occupe du groupe des bébés, est éducatrice, tout comme Justine qui a la charge du groupe des grands et qui fut mon maître de stage.

Margot, qui a la responsabilité du groupe des moyens et Malika, qui s'occupe également du groupe des grands, sont des aides-éducatrices.

2.2. Le public accueilli

Les enfants sont répartis dans différents groupes en fonction de leur âge :

- Le groupe des bébés, dont Carla a la charge, accueille les petits de deux mois à un an.
- Margot s'occupe des enfants âgés de un à deux ans, dont le groupe se nomme « groupe des moyens ».
- Enfin, les enfants de deux à quatre ans sont pris en charge par Justine et Malika. Il s'agit là du groupe des grands avec lequel j'ai travaillé durant mon stage.

2.3. Le financement

Les parents qui inscrivent leur enfant à la crèche Les Petits Tournesols ont le choix entre deux formules : le temps plein et le temps partiel. C'est-à-dire que l'enfant peut rester soit toute la journée à la crèche soit la matinée ou l'après-midi. Par ailleurs, les paiements se font au mois.

Les tarifs varient ainsi en fonction du mode de garde ainsi que du revenu des parents. Une majorité des parents sont aidés par l'Etat, ce qui diminue sensiblement leurs frais.

2.4. Les partenaires

La crèche Les Petits Tournesols possède un triple partenariat :

- un partenaire quotidien qui apporte chaque jour le déjeuner ;
- un mardi sur deux, un musicien vient à la crèche pour éveiller le sens musical des grands ;
- chaque jeudi, un coach sportif vient donner un cours de psychomotricité chez les grands également.

3. Missions de la structure

L'objectif assigné à toutes les crèches est de contribuer au développement de l'enfant.

Plusieurs missions sont dès lors confiées à cette structure de la petite enfance afin de contribuer au bon développement de ces enfants :

- rendre l'enfant autonome ;
- apprentissages divers : les cinq sens, l'hygiène corporelle, la notion de respect (envers les autres, envers soi, envers le matériel et les règles) ;
- motiver les enfants à participer à toutes sortes d'activités.

4. Place et missions du stagiaire durant le stage

Durant mon stage, j'ai été entièrement intégrée au sein de l'équipe.

De cette manière, j'ai participé à toutes les tâches possibles : accueil des parents, production d'activités, changes, préparation des repas, entretien de la crèche.

J'ai également pu découvrir le groupe des bébés, avec lequel je suis restée quelques jours afin d'aider une collègue lors de l'absence d'un autre membre du personnel.

Ce stage m'a été bénéfique et fut très enrichissant. En effet, j'ai appris beaucoup de choses, notamment tout ce qui concerne les « soins », que je ne prodiguais personnellement qu'aux enfants de ma famille, mais que j'ai fort développé au cours de ce stage.

Effectivement, ma formation porte sur l'éducation et la formation. Je maîtrise en partie tout ce qui relève du corps du métier de l'enseignant. Ce côté « maternel » m'était inconnu avec un groupe d'enfants.

Le projet que j'ai mis en place au sein de la crèche est un cahier de vie, c'est-à-dire un journal de bord des activités réalisées par les enfants au cours de leur journée à la crèche.

Avant le début de mon stage, j'avais le choix entre différentes formes de cahiers de vie : individuel, collectif, en ligne ou manuel, affichage. Mon choix s'est fait en fonction de mon maître de stage et de l'une des directrices.

Une description plus détaillée de mon projet est développée ci-après, dans une partie consacrée à cet effet.

II- Compte rendu et analyse de mon expérience

Comme je l'évoquais précédemment, le projet que j'ai mené durant ces deux mois de stage est l'élaboration d'un cahier de vie.

1. Définition du cahier de vie : champs de référence, textes officiels

1.1. Le cahier de vie

Il peut être présenté sous différentes formes. C'est à l'adulte de choisir celui qui lui convient le mieux. Chacun de ces cahiers de vie possède ses avantages et ses inconvénients et donc il est utile de préciser qu'aucune forme n'est préférable à une autre.

Le cahier de vie individuel

Il a l'avantage d'être possédé par chaque élève. Il est ainsi « personnalisable » et contient les réalisations de l'élève.

Il peut être rapporté à la maison et l'enfant, avec sa famille, peut noter, écrire, dessiner dans ce cahier.

Le cahier de vie collectif

Il appartient à l'ensemble du groupe d'enfants. Il est destiné à leurs parents. Il contient les activités de l'ensemble du groupe.

1.2. Les objectifs du cahier de vie

Un cahier de vie possède plusieurs objectifs. Ces derniers peuvent être plus nombreux pour un cahier de vie individuel dans la mesure où il est propre à chaque enfant et dans lequel nous trouvons des activités de l'enfant dans chaque domaine de travail (graphisme, art ...). Toutefois, la majorité des objectifs du cahier de vie sont identiques quelles que soient leurs formes :

- développer un contexte de communication ;
- entretenir des liens entre la famille et la crèche ;
- rendre compte des activités menées en classe ;
- sensibiliser les enfants au rôle de mémoire de l'écrit (les événements importants sont recueillis dans le cahier de vie).

1.3. Les compétences

Le cahier de vie permet de développer des compétences chez les enfants. Je n'évoquerai ici que celles qui sont appropriées à mon projet.

Les compétences générales dans le domaine de la langue sont d'améliorer le désir de communication de l'enfant ainsi que de l'utilisation d'un vocabulaire précis.

En ce qui concerne la langue orale, l'enfant va pouvoir enrichir son vocabulaire, affiner sa syntaxe, mais également commencer à utiliser le passé (afin d'évoquer des expériences vécues). Enfin, le cahier de vie permet à l'enfant de construire des situations langagières appropriées.

Quant à la langue écrite, et plus précisément en ce qui concerne la lecture, le cahier de vie va donner la possibilité à l'enfant de constater qu'il est possible de communiquer par l'écrit. Il va aussi lui permettre de reconnaître certains mots familiers. De plus, en production d'écrits, l'enfant peut, à travers le cahier de vie, produire des textes variés en les dictant à l'adulte et des textes ayant du sens pour lui.

Les compétences rejoignent également le « vivre ensemble » car le cahier de vie permet à l'enfant de construire sa personnalité au sein du groupe. De plus, il lui permet d'échanger et de communiquer dans des situations variées.

Le cahier de vie permet de développer des compétences chez l'enfant dans le domaine de la découverte du monde, et plus précisément dans le domaine de la structuration du temps. Effectivement, l'enfant va reconnaître le caractère cyclique des événements (anniversaire, saisons ...), utiliser des repères relatifs au rythme de la journée et situer des événements les uns par rapport aux autres.

2. Accord du projet

2.1. Emergence du projet

Ayant déjà effectué un stage « découverte » d'une semaine (du 10 au 14 décembre 2012) dans cette même structure, j'ai pu observer son fonctionnement. Toutefois, une semaine est bien trop courte et certaines pratiques que je pensais exister au sein de la crèche ne le sont pas autant que je le croyais.

L'idée d'un cahier de vie m'est venue à l'issue de mon stage court, pendant lequel j'ai pu observer un manque d'intérêt des parents en ce qui concerne les journées de leur enfant. Ainsi j'ai pensé qu'un cahier de vie serait tout à fait convenable pour y remédier. Bien sûr, j'ai constaté durant mon stage long que les parents étaient plus intéressés par les activités de leur enfant que je ne le pensais. Tous les travaux des enfants sont exposés dans le hall de la crèche, donc à la vue des parents. Chaque création est emportée par les parents. De cette sorte, ces derniers se rendent compte que de nombreuses activités sont menées par les enfants.

2.2. Accord et validation du projet

Lors de ma venue à la crèche pour signer les conventions, j'évoquais le projet que je devais mener avec la directrice. Celle-ci a approuvé mon choix du cahier de vie, mais m'a également suggéré d'en référer à mon maître de stage afin de le préciser. C'est donc un projet autonome et non imposé par la structure.

Toutefois, il me restait encore à déterminer la forme de ce cahier, car effectivement, d'après mes diverses lectures à ce sujet, il en existe différentes sortes. Les cahiers de vie peuvent être réalisés manuellement et être soit propres à chaque enfant, soit destinés à l'ensemble des parents sous forme collective. Ils peuvent également être en ligne sur le site de la structure. Un affichage aurait également pu être possible.

Lors de mon premier jour de stage, il y a donc eu une demande, un conseil de la part de mon maître de stage, qui m'a dirigé vers deux possibilités : soit le mettre en ligne (mais il fallait l'accord d'une directrice) soit un cahier collectif (plus facile à mettre en place). C'est le lendemain que le choix de mon cahier de vie s'est décidé, la directrice ne m'ayant pas donné son accord quant à la mise en ligne du projet.

Enfin, je pouvais réfléchir sur la mise en place de ce cahier.

2.3. Mise en place du projet

Je me laissais une semaine avant de le commencer, avant d'être au point sur la manière de procéder.

J'ai choisi, après un long moment de réflexion, un album photo à décorer. En effet, je souhaitais quelque chose d'assez imposant, qui se voit, et non pas un simple cahier d'école. De plus, il fallait qu'il soit rigide pour pouvoir tenir seul. Je l'ai choisi bleu turquoise, comme j'aurais pu le choisir d'une autre couleur vive, en accord avec l'univers des enfants. C'est pourquoi j'ai eu du mal à trouver un support pour mon cahier : soit le format ne convenait pas, soit la couleur, soit la tenue du support. De plus, trouver un album vierge, dénudé de décors déjà préétablis fut assez compliqué. C'est dans un magasin de loisirs créatifs que je trouvais le matériel adéquat.

Durant la première semaine, j'ai distribué aux parents une petite fiche explicative de mon projet, suivie d'une demande d'autorisation pour les photos.

2.4. Projet innovant

Un cahier de vie est un support particulièrement courant. Il existe aussi bien dans les crèches que dans les écoles maternelles ; il est également possible d'en trouver, mais c'est bien plus rare, dans les écoles primaires, ou alors ce cahier y est souvent pratiqué via le site internet de l'école, contribuant ainsi à l'apprentissage des Tices.

Il n'existait pas de cahier de vie au sein de la crèche où j'étais en stage, sa création y fut donc innovante.

3. Les difficultés rencontrées et les points positifs

3.1. Les difficultés rencontrées

Un problème est apparu dès le début du projet : le retour des fiches complétées par les parents. Très peu me sont revenus très rapidement. J'ai dû attendre quelques semaines avant d'en récupérer la totalité, après avoir effectué une relance de la demande, souvent en faisant remplir la feuille directement par les parents.

J'ai rencontré une autre difficulté. Au départ, je ne pensais pas que mon album ne serait composé que de photographies. Or, je me suis rendue compte qu'elles étaient un élément

essentiel de mon projet. Il n'y a rien de plus significatif qu'une photo. Ne faisant développer ces photos qu'en fin de semaine, il me fut difficile de tenir un journal de bord, si ce n'est la prise des photos. Par ailleurs, mon travail sur le langage était, de cette manière, décalé d'une semaine à l'autre.

Une autre contrainte s'est posée à moi : le problème « langagier » que suppose un cahier de vie. Il me fallait interroger les enfants sur ces photos afin qu'ils mettent des mots sur ce qu'ils voient représenté. Mais entre les activités déjà en place et mes journées passées avec les bébés, mon travail en fut quelque peu retardé. Ainsi, pour le premier mois, j'ai dû écrire moi-même les textes correspondant aux photos, puis seulement après j'ai pu effectuer le travail avec les enfants. Ceci dans le but de proposer quelque chose aux parents et pas uniquement de simples photographies.

D'autre part, je pensais, lors de la conception de mon projet, que les enfants seraient totalement investis dans ce cahier. Finalement, je m'étais trompée. Ils l'étaient, mais pas autant que je l'imaginais. Une entière participation des enfants aurait, en revanche, pu être possible avec un cahier de vie individuel.

Effectivement, les coloriages et activités de tous les enfants ne peuvent être mis dans le cahier. Donc je leur faisais effectuer des travaux mais ils n'étaient malheureusement pas à destination du cahier. Ces derniers allant avec le reste de leurs activités. Lors de la lecture de mon cahier, certains se rappelaient avoir fait le coloriage, mais pas tous, malheureusement.

Les photos sont un peu problématiques dans le cahier de vie, dans la mesure où les parents les regardent seulement, sans vraiment lire les textes accompagnateurs.

Le calendrier de mes actions établi avant mon stage fut entièrement décalé, suite à la multitude de petites difficultés rencontrées. Mais cela m'importait peu, l'essentiel étant la mise en place de mon projet.

3.2. Les points positifs

Les enfants aimaient beaucoup regarder les photos. J'ai également beaucoup apprécié les mots qu'ils mettaient sur ces images, c'était touchant. Je me suis rendue compte que les conceptions sont vraiment différentes entre les enfants et les adultes.

De plus, lorsque je prenais un enfant ou un groupe d'enfants pour ces petites séances de langage ou de travail manuel, les autres étaient aussi beaucoup intéressés et curieux de voir ce que nous regardions. Ainsi, j'avais souvent mon groupe de travail ainsi qu'un autre groupe d'enfants autour de moi qui observait.

J'ai été étonnamment surprise par la faculté de reconnaissance chez certains enfants : en effet, certains d'entre eux étaient capables de reconnaître leurs camarades sur les photos alors que ces derniers étaient soit de dos, soit partiellement cachés par un de leurs camarades.

4. Evaluation des parents

Lors de la mise en place de mon projet dans le hall de la crèche, je me demandais si les parents allaient le remarquer par eux-mêmes. Ce fut le cas pour quelques parents. Pour les autres, j'ai dû intervenir pour leur faire part de l'existence du cahier. D'ailleurs, j'ai pu rencontrer deux types de réponses : les parents qui ont immédiatement regardé et ceux qui ont différé la consultation du cahier en évoquant un « manque de temps ».

Aucun parent ne m'a fait de commentaires négatifs sur ce cahier, ou sur ce qu'ils auraient aimé avoir en plus.

En revanche, un parent, satisfait des photos réalisées de sa fille, m'a demandé de les lui envoyer personnellement.

Une anecdote encore à relever quant à ce projet est qu'un parent ait voulu acheter mon cahier de vie.

Le bilan initial que je pensais effectuer quant à mon projet consistait en un petit questionnaire à destination des parents. Le cahier de vie leur étant destiné, il me fallait avoir un avis sur leur ressenti. Cependant, le questionnaire écrit ne m'a pas semblé être nécessaire dans la mesure où chaque parent évoquait de lui-même un « bilan » en regardant mon cahier.

5. Bilan du projet

Le cahier de vie, qui fut mon premier projet au sein d'une structure, a été certes concrétisé, mais pas aussi facilement que prévu. En effet, j'étais partie avec des idées bien précises, à effectuer selon un calendrier lui aussi très précis et, finalement, je me suis aperçue que mon cahier final était loin de ressembler à ce que j'avais initialement prévu et de rassembler tout ce que je pensais y voir figuré. Cela ne signifie pas que mon projet ait échoué. Cela m'a fait prendre conscience du décalage qui peut exister entre une certaine conception des choses et la réelle pertinence de leur réalisation.

6. Dimension enseignante et compétences

6.1. Dimension enseignante

Cette dimension est particulièrement concrète au sein de la crèche. La crèche et l'école sont deux structures différentes de la petite enfance, mais des points communs se retrouvent dans chacune d'entre elles. J'ai déjà pu l'observer lors de mon stage court, et l'ai remarqué une nouvelle fois durant ce stage long : de nombreuses compétences d'un professeur des écoles sont visibles chez le personnel de la crèche. Je m'appuie ici sur les compétences du professeur des écoles.

En premier lieu, la compétence « **agir en fonctionnaire de l'Etat de façon éthique et responsable** ». Les enfants accueillis en crèche comme en école ont besoin d'un cadre, de règles leur permettant de savoir ce qu'il est possible de faire ou non. Une autorité bienveillante se doit ainsi être exercée par l'éducatrice et l'enseignant.

En second lieu, « **maîtriser la langue pour enseigner et communiquer** » est également visible au sein d'une crèche. Les adultes s'occupant d'enfants se doivent de maîtriser la langue orale afin que le jeune enfant, en plein apprentissage langagier, puisse prendre exemple sur eux. Il est primordial de connaître les modalités du langage et de l'entrée dans l'écriture chez les enfants et de les préparer au mieux à leur bon développement.

En troisième lieu, un personnel de crèche doit aussi « **concevoir et mettre en œuvre son enseignement** ». Il faut chercher les activités en fonction de l'âge des enfants et de leurs capacités physiologiques et psychologiques.

En quatrième lieu, les crèches et les écoles accueillent un public divers, où chaque enfant est unique. C'est pourquoi chacune d'elles se doit de « **prendre en compte la diversité des élèves** ». Il faut à la fois être capable de prendre en compte les différences qu'il peut y avoir entre chacun de ces enfants, et aussi être capable de repérer les troubles afin de les traiter au plus tôt.

Enfin, en crèche tout comme en école, il faut « **travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école** ». Différents corps de métiers se trouvent dans une crèche (éducatrice, aide-éducatrice, puéricultrice, institutrice ...) et chacun travaille en harmonie autour des enfants. Les parents constituent un « intermédiaire » entre les enfants et le personnel de crèche, et avec lesquels les contacts sont permanents.

La dimension enseignante est prégnante au sein de la crèche.

6.2. Les compétences

Les compétences que j'ai pu mettre en œuvre durant mon stage sont celles apprises à l'IUFM, notamment dans la conception, le déroulement des activités. Ce sont toutes les compétences de l'enseignant que j'ai pu, une nouvelle fois, mettre en pratique (voir Dimension enseignante).

Cependant, ce stage long m'a été particulièrement bénéfique dans la mesure où j'ai appris et acquis d'autres compétences, notamment en ce qui concerne les soins apportés aux enfants.

Ce stage m'a vraiment appris sur le métier d'éducateur. Ayant été totalement intégrée à l'équipe et au travail quotidien, je sais que je suis capable aujourd'hui de travailler dans ce milieu.

Mon projet ne m'a pas demandé de compétences particulières, si ce n'est des compétences manuelles que j'ai de nouveau intégré durant ce stage. Ce projet m'a surtout permis de tester une façon d'élaborer un cahier de vie et d'en analyser les avantages et les inconvénients. Il me faudrait toutefois tester, ultérieurement, les autres façons de faire afin d'apprécier la meilleure des méthodes. La compétence éducative dont j'ai le plus usité dans ce projet est celle du langage avec les enfants.

Conclusion

Le stage court d'une semaine m'avait fait découvrir un milieu professionnel que j'ignorais : la crèche.

Le stage long m'a, quant à lui, donné l'occasion d'apprendre de nombreuses choses sur le fonctionnement réel d'une crèche, du personnel y travaillant et des enfants (des nourrissons aux plus grands).

Ce stage fut bien plus qu'une immersion. J'ai totalement été intégrée dans la vie de la crèche, participant à toutes les tâches possibles.

De nombreuses compétences éducatives sont mises en jeu, mais d'autres, notamment de soins, le sont aussi. Ce sont d'ailleurs ces dernières que j'ai particulièrement développées et, avec encore un peu d'expérience, elles seront parfaitement acquises.

Avant ce stage, je me questionnais quant à mon avenir professionnel, étant déçue de voir peut-être s'éloigner la perspective du métier de professeur des écoles. Mais grâce à ce stage, je sais désormais que le métier d'institutrice de crèche est tout aussi plaisant et que c'est dans cette voie que je souhaite effectuer ma carrière professionnelle.

Bibliographie

Fraga, N. (nr). *Le cahier de vie en maternelle*. En ligne sur le site de l'académie de Nancy-Metz

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-gtd/maternelle/sites/maternelle/IMG/Lecahierdevieenmaternelle.pdf>

Consulté le 30 avril 2013.

Guéneant, B. & Le Cunff, C. (2004). *La Classe des deux ans*. Paris : Hachette Education

Hamza, M., Quillien-Andrieu, F., Gaucher, C., Colombies, C., & Hanessea, S. (2004-2005), *Le cahier de vie*. En ligne sur le site de l'académie de Mayotte http://sip1.ac-mayotte.fr/IMG/pdf/cahier_de_vie.pdf Consulté le 30 avril 2013.

Le cahier de vie à l'école maternelle. En ligne sur le site de l'académie de Limoges <http://www.educreuse23.ac-limoges.fr/maternelle/docs/cahiervie.pdf> Consulté le 30 avril 2013.

Terrieux, J. (2008). *L'école maternelle, programme, projets, apprentissages : une école pour apprendre*. Paris : Hachette Livre

ANNEXES

Rapport de stage

Stage effectué du 10 au 14 décembre 2012
à la crèche « Les Petits Tournesols » à Kayl



IUFM METZ-MONTIGNY

M2E P2

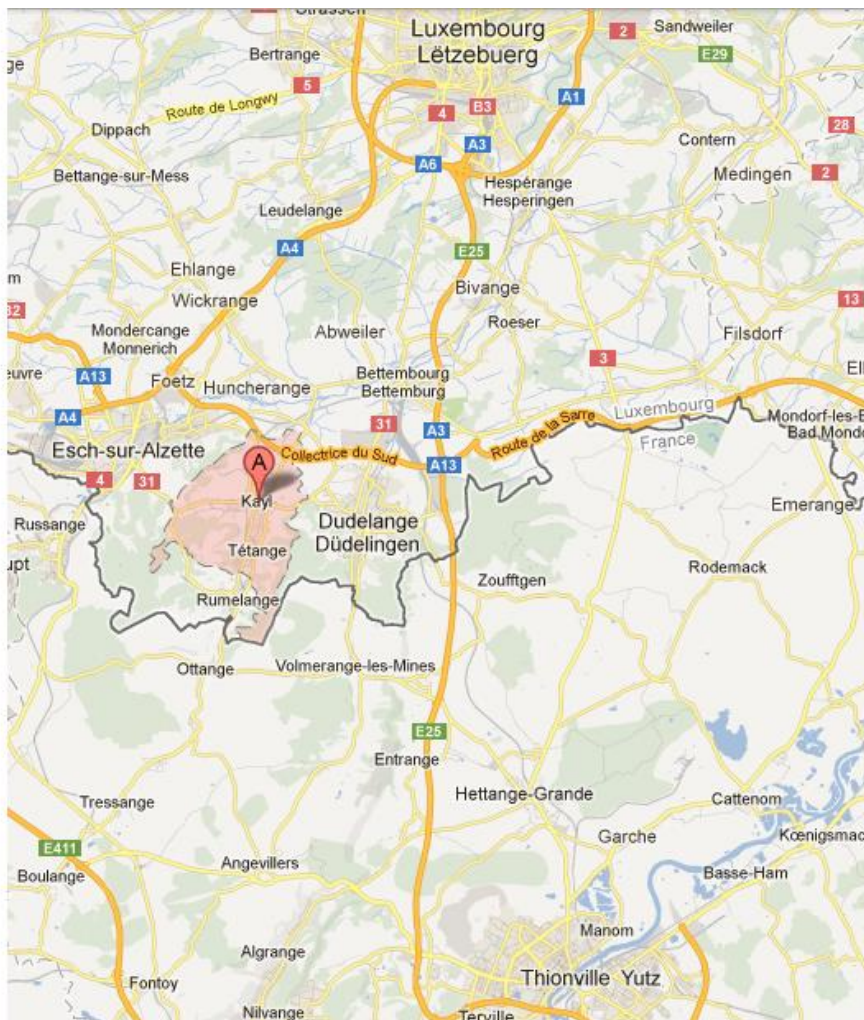
Cécilia FESSECOURT

I- Présentation de la structure

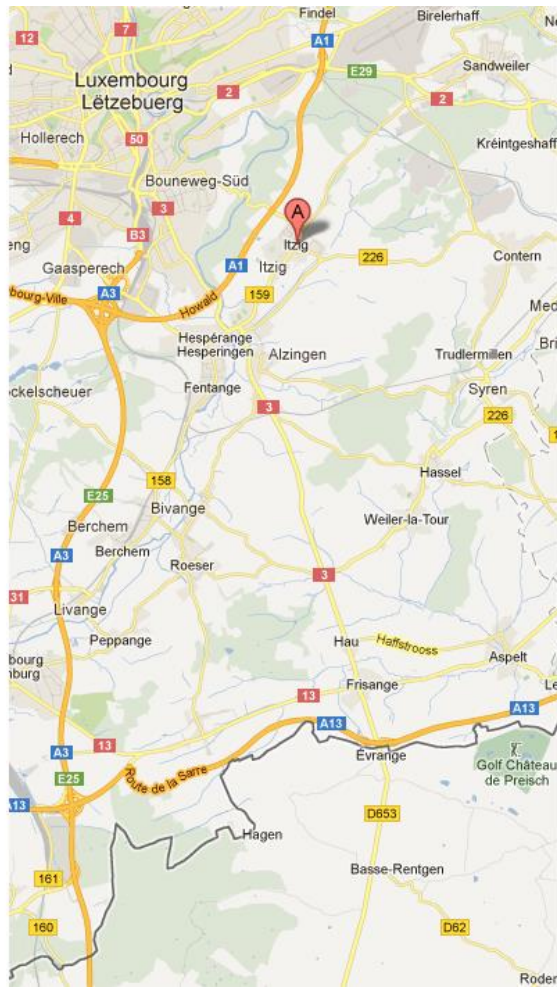
1. Le lieu

Mon stage s'est effectué dans une crèche privée luxembourgeoise nommée « Les Petits Tournesols», située proche de la frontière française, à Kayl, dans un quartier défavorisé. Elle est très récente puisque créée il y a deux ans. Il existe également une deuxième structure située à Itzig. Elles sont dirigées par deux directrices.

Ville de Kayl :



Ville d'Itzig :



Il s'agit d'une structure d'une superficie moindre pouvant accueillir 24-25 enfants.

La crèche se situe dans une maison, ce qui est particulièrement étonnant. Au rez-de-chaussée, nous trouvons la pièce des grands, ainsi que leur « chambre », la cuisine et la pièce pour le change. A l'étage se situent les salles des bébés et des enfants âgés de un à deux ans ainsi que leurs « chambres » et les pièces de change avec une petite cuisine pour préparer les repas. Il y a aussi une cave et un deuxième étage où se trouvent le bureau de la directrice et un petit grenier.

2. Le financement

Les parents inscrivent leur enfant au mois. Ils sont pour la majorité aidés par l'Etat.

La crèche étant privée, elle ne reçoit aucune aide, aucune subvention de la part de l'Etat. C'est pourquoi ce sont les directrices ainsi que le personnel qui achètent le matériel, les jeux, contribuant ainsi au développement de la crèche.

3. Partenariats

La crèche collabore avec trois partenaires :

- une entreprise qui apporte les repas ;
- une conteuse qui vient chaque vendredi ;
- un musicien-chanteur présent un mardi sur deux.

4. Le personnel, missions et publics

L'équipe de cette crèche est très récente. Mises à part les directrices, une éducatrice est présente depuis un an, deux aides-éducatrices et une institutrice de crèche y travaillent depuis juin 2012. Il s'agit du premier emploi de ces aides-éducatrices. Elles ont été embauchées après avoir postulé.

Les aides-éducatrices ont un diplôme CAP Petite Enfance, effectué en France, une des directrices est puéricultrice et l'institutrice a suivi une formation d'instituteur en Belgique.

Elles sont donc quatre à s'occuper des enfants. Ces derniers sont divisés en trois groupes : le premier accueille les bébés de 2 mois à 1 an, le deuxième des enfants âgés de 1 an à 2 ans et, le troisième accueille les enfants de 2 ans à 4 ans.

Elles n'ont pas de programme à suivre et choisissent elles-mêmes les activités à réaliser ainsi que la manière de procéder. Ensemble, elles décident d'un petit projet (il y en a un par mois) et l'instaure chacune dans son groupe. L'institutrice de crèche se sert beaucoup de ses cours d'étudiante et de ses recherches personnelles effectuées à la bibliothèque de son université (en discutant avec elle, je me suis aperçue que la formation d'instituteur en Belgique est plus courte et plus formatrice).

II- Rapport d'étonnement

Durant ma semaine de stage, j'ai particulièrement été surprise par les activités mises en place à la crèche.

En effet, ne connaissant pas cette structure mais sachant que ce lieu ressemblait plus ou moins à l'école maternelle, je pensais aller dans une sorte d'école maternelle mais où la structure, le personnel seraient différents. Il me semblait vraiment que les journées seraient identiques à celles des écoles maternelles, avec de nombreuses activités entrecoupées par des temps de jeux.

Mon premier jour à la crèche m'a tout d'abord permis de découvrir la salle du groupe des grands de 2 à 4 ans avec lesquels je suis restée tout le long du stage. Cette salle comprenait deux parties : d'une part le coin jeux et, d'autre part, la partie activités et repas avec la grande table et les chaises.

Dans la partie avec les jeux, je remarque, accrochées au mur, différentes affiches. Une avec les chiffres de 1 à 5, une autre avec les différentes couleurs, une avec l'heure et les activités que l'on effectue à chacune de ces heures et, enfin, une chenille verte indiquant ce que les enfants ont le droit de faire (exemple : écouter, aider les autres ...) et une chenille rouge indiquant les interdictions des enfants (exemple : courir, crier...). Les salles de classe me sont alors revenues en mémoire.

Toutefois, ce qui m'a interpellée est que je n'ai vu qu'une seule activité pédagogique. Les enfants passaient plus de temps à jouer qu'à réaliser des activités. Il y a seulement une activité le matin et une l'après-midi. Certes le travail effectué par le personnel est tout à fait pertinent et intéressant, il s'agit seulement d'un étonnement, par comparaison avec ce que je connaissais des écoles maternelles.

De plus, j'ai remarqué la différence des activités proposées par l'institutrice de crèche et celles proposées par les aides-éducatrices. L'institutrice a proposé une activité pédagogique tandis que celles des aides-éducatrices sont plus des activités de bricolage, notamment sur Noël, en rapport avec la période de l'année.

Je rappelle que le stage était relativement court, qu'une semaine n'est pas une période assez longue pour tout analyser et comprendre. De plus, l'institutrice n'était présente que les deux

premiers jours de la semaine, ce qui n'est donc pas assez pour comprendre son travail et ses pratiques.

Malgré la pertinence des activités mises en place par le personnel, je m'attendais à en voir beaucoup plus.

J'ai compris par la suite que cette période de fin d'année bouscule un peu les autres activités. Par ailleurs, j'ai également compris que la crèche n'est pas une école, c'est pourquoi le travail ne doit pas être majoritaire sur la journée, ce n'est pas la fonction première de la crèche.

III- Les Compétences

J'ai remarqué que de nombreuses compétences du personnel de crèche ressemblent beaucoup à celles du professeur des écoles :

- **Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable** : en effet, les crèches sont des lieux d'accueil pour les enfants âgés de quelques mois à quelques années. Les enfants ont besoin de règles qui vont permettre d'instaurer un cadre dans lequel ils sauront ce qu'ils ont le droit de faire ou pas. L'enseignant comme l'instituteur de crèche ou l'éducatrice doit exercer une autorité bienveillante et adaptée. Il s'agit d'une compétence de degré 2, c'est-à-dire que je suis capable de réaliser. Toutefois, m'insérant toujours dans un groupe déjà constitué avec ses règles, je me plie toujours à ces dernières ;
- **Maîtriser la langue pour enseigner et communiquer** : il est important de connaître les modalités du langage et de l'entrée dans l'écriture chez les enfants afin de les préparer au mieux à leur bon développement. De plus, comme j'ai pu le dire précédemment, une crèche n'est pas une école ; toutefois, le personnel se doit de parler correctement car il s'adresse à un jeune public en plein apprentissage langagier. Autant je considère posséder un degré 2 de la compétence, connaître les modalités du langage et de l'entrée dans l'écriture, autant je possède un degré 4 de la compétence langagière ;

- **Concevoir et mettre en œuvre son enseignement** en l'adaptant à l'âge des enfants et à leurs capacités physiologiques et psychologiques. Il s'agit d'une compétence que je réalise en autonomie et que je suis capable d'enseigner (degré 4) ;
- **Prendre en compte la diversité des élèves** : les crèches accueillent tous les enfants et il est nécessaire de prendre en compte les différences qu'il peut y avoir entre chacun de ces enfants ; il est également essentiel que le personnel puisse repérer des troubles afin de les traiter au plus tôt. C'est un travail que je suis capable de réaliser (degré 2) ;
- **Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école** : travailler en crèche nécessite obligatoirement un travail d'équipe dans la mesure où différents personnels travaillent ensemble pour les enfants (instituteur, éducatrice, aide-éducatrice, puéricultrice). De plus, les parents sont l'intermédiaire entre le personnel de crèche et les enfants, ces derniers étant la moitié du temps avec chacun d'eux. L'enfant constitue le « nœud », le point d'accroche entre eux. Je commence cette compétence (degré 1).

PRE-PROJET DE STAGE

Mon stage long, qui s'effectuera du 4 mars au 26 avril 2013, se déroulera au sein de la même structure que lors du stage court, à savoir la crèche privée « Les Petits Tournesols » à Kayl (Luxembourg). Cette crèche est dirigée par deux directrices ; les enfants âgés entre deux mois et quatre ans sont gardés par une éducatrice, deux aides-éducatrices et une institutrice de crèche. C'est cette dernière, Justine Lejort, qui sera mon maître de stage. Le personnel de la crèche contribue à diverses missions qui ont pour objectif principal le développement de l'enfant. Parmi ces missions, nous pouvons citer le fait de rendre l'enfant autonome, de leur faire découvrir les cinq sens, leur apprendre l'hygiène corporelle, leur faire partager le plaisir de la vie en collectivité, leur apprendre la notion de respect (envers les autres, envers soi, envers le matériel et les règles) et les motiver à participer à toutes sortes d'activités. Lors de mon stage court, j'ai remarqué que ce lien entre les parents et les membres de la crèche n'était pas très fort. C'est pourquoi le projet que je souhaite réaliser consiste à y remédier.

La mission dont j'ai la responsabilité durant ces huit semaines de stage est donc la réalisation d'un cahier de vie. Celui-ci serait réalisé avec l'aide des enfants de trois à quatre ans, avec lesquels je serai, et serait à destination des parents. Ce cahier de vie pourrait être vu par tous les parents. Il constituerait une sorte de journal de bord où toutes les activités des enfants seraient transposées. Il me semble plus judicieux que cet outil soit hebdomadaire plutôt que quotidien. Des illustrations des enfants ou encore des photos d'eux (avec l'accord préalable des parents) viendraient égayer ce cahier de vie.

En faisant participer les enfants, je souhaite les impliquer dans ce projet ; ainsi ils se sentiraient concernés et donneraient l'envie à leurs parents de consulter les activités qu'ils ont réalisées. Moi-même serai un intermédiaire essentiel afin que ce projet prenne sens et ait la finalité que je désire, à savoir, comme je l'ai précisé plus haut, qu'il y ait un véritable lien entre les parents et la structure qui accueille leurs propres enfants.

Ayant déjà effectué un stage au sein de cette structure, son fonctionnement m'est connu, c'est pourquoi un temps d'observation ne m'est pas nécessaire. Toutefois, je me laisse une petite semaine pour mettre au point mon projet.

C'est durant cette semaine qu'il me faut connaître les moyens qui me seraient accordés. J'aimerais être au point sur ce projet et que mon maître de stage puisse m'aiguiller dans sa réalisation.

Suite à cette mise au point et aux moyens qui me seront accordés, je vais réaliser un questionnaire pour les parents. En effet, ceux-ci sont les destinataires de mon projet et il semble évident qu'ils puissent intervenir dans sa création. Ce questionnaire serait basé sur la forme du cahier, c'est-à-dire que les parents pourraient choisir, parmi les choix proposés (format papier, affichage, site web ... en fonction des moyens), celui dont il leur semble le plus approprié quant à la liaison parents-crèche.

Suite aux réponses transmises par les parents, il me faudra les analyser et définir la forme de mon cahier de vie. Je devrai également donner un retour aux parents quant au choix choisi.

Je compte donc commencer mon projet dès la deuxième semaine, si cela est possible, si toutes les conditions sont réunies.

Il me resterait ainsi sept semaines pour l'élaboration du cahier de vie. Sept semaines transposées dans ce dernier et qui, je l'espère, pourra être poursuivi à l'issue de mon stage.

Je conçois l'évaluation de mon projet de deux façons. Tout d'abord, je pense effectuer une auto-évaluation à mi-parcours, c'est-à-dire entre ma troisième et quatrième semaine de stage. Ensuite, il me semble évident d'évaluer la pertinence de mon projet auprès du public à qui il est destiné, c'est-à-dire les parents. Après le questionnaire donné au début du stage, il me faudra leur en proposer un nouveau vers la fin de mon stage afin que je puisse savoir s'ils ont ou non été satisfaits par mon projet.

Bien que ce soit mon premier cahier de vie, ce projet me semble réalisable au vu des compétences qu'il me semble avoir acquies durant ma formation ainsi que lors des stages que j'ai pu effectuer.

Bonjour,

Etudiante en deuxième année de Master Métiers de l'Education et de la Formation (en France), je me prépare à devenir institutrice de crèche. Je suis en stage au sein de la crèche « Les Petits Tournesols » de Kayl pour une durée de deux mois.

Durant ce stage, je souhaite mettre en place un cahier de vie, c'est-à-dire un journal de bord hebdomadaire des activités effectuées par votre enfant lors de ses journées à la crèche. Il s'agit ainsi d'un support de communication entre vous et la crèche, dont votre enfant est le centre. Ce cahier sera collectif et à votre disposition au sein de la crèche.

Dans ce cahier de vie, je désire également insérer des photos de votre enfant. La loi relative au droit à l'image m'oblige à demander une autorisation écrite au responsable légal de l'enfant pour la prise de vue et la diffusion de ces prises de vue.

FESSECOURT Cécilia

Je soussigné(e)

Parent, responsable de l'enfant,

☐ autorise mon enfant à participer aux photos et à diffuser l'image de mon enfant sur un support papier

☐ n'autorise pas mon enfant à participer aux photos

Signature :